



JAN 14 1981

CONSEIL DE SÉCURITÉ

DOCUMENTS OFFICIELS

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

2056^e

SÉANCE : 26 JANVIER 1978

NEW YORK

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2056)	1
Déclaration liminaire du Président	1
Adoption de l'ordre du jour	4
La question de l'Afrique du Sud :	
a) Lettre, en date du 25 janvier 1978, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants permanents du Gabon, de Maurice et du Nigéria auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/12538);	
b) Note du Secrétaire général (S/12536)	4

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments trimestriels aux Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1^{er} janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

2056^e SEANCE

Tenue à New York le jeudi 26 janvier 1978, à 15 heures.

Président : M. J. N. GARBA (Nigéria).

Présents : Les représentants des Etats suivants : Allemagne, République fédérale d', Bolivie, Canada, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Gabon, Inde, Koweït, Maurice, Nigéria, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Venezuela.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2056)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. La question de l'Afrique du Sud :
 - a) Lettre, en date du 25 janvier 1978, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants permanents du Gabon, de Maurice et du Nigéria auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/12538);
 - b) Note du Secrétaire général (S/12536).

La séance est ouverte à 15 h 45.

Déclaration liminaire du Président

1. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Le Nigéria a entamé son mandat en qualité de membre du Conseil de sécurité au début de 1978 et il a en même temps assumé la présidence de cet organe important de l'Organisation des Nations Unies. C'est donc un honneur et une responsabilité qui ont été placés sur nos épaules — une responsabilité que nous acceptons en promettant de nous en acquitter avec dévouement.

2. Présidant cette première séance du Conseil pour l'année 1978, je suis heureux de souhaiter la bienvenue aux autres nouveaux membres : la Bolivie, le Gabon, le Koweït et la Tchécoslovaquie. Je suis sûr d'exprimer les sentiments de tous les membres du Conseil en rendant hommage aux représentants des cinq membres sortants — le Bénin, la Jamahiriya arabe libyenne, le Pakistan, le Panama et la Roumanie — pour la part qu'ils ont prise, au cours de leur mandat, aux efforts déployés par le Conseil pour maintenir la paix internationale et parvenir à la justice internationale.

3. Au nom des membres du Conseil, je voudrais exprimer la profonde reconnaissance du Conseil au Ministre des affaires extérieures de Maurice, sir Harold Walter, et au représentant permanent de Maurice, M. Ramphul, qui ont dirigé d'une façon admirable les travaux du Conseil au cours du mois de décembre 1977.

4. Je demanderai d'abord au Conseil d'avoir l'indulgence de me laisser faire quelques observations au cours d'une première déclaration en tant que représentant du NIGERIA.

5. Nous sommes devenus membre du Conseil car nous pensons que notre modeste contribution aidera à donner un élan nouveau à l'action internationale en faveur d'une solution constructive et réaliste des problèmes qui se posent à l'humanité en Afrique australe. Le Nigéria et l'Afrique souhaitent vivement que le Conseil de sécurité, responsable en grande partie du maintien de la paix et de la sécurité internationales, prenne cette année des mesures efficaces, car tout atermoiement reviendrait à laisser passer la dernière chance d'instaurer la paix et la stabilité dans la région.

6. En ce début des travaux du Conseil pour la nouvelle année, je suis certain que ses membres garderont présente à l'esprit, pendant les délibérations de cet auguste organe, la nécessité suprême de maintenir toujours dans une juste perspective les principes moraux de justice naturelle, d'égalité, de liberté et de dignité humaine qui ont amené à la fondation de cette noble organisation dans l'espoir d'instaurer et de garantir la paix et la sécurité internationales dans un monde qui venait de subir un conflit sanglant sans précédent.

7. Je crois devoir appeler l'attention sur l'esprit de la Conférence de San Francisco dans l'espoir que, même à cette onzième heure, les membres du Conseil — en particulier les puissances occidentales qui, à n'en pas douter, peuvent influencer politiquement sur l'évolution des événements en Afrique australe — s'acquitteront des obligations qu'ils ont envers la communauté internationale, du fait même de la position privilégiée dont ils ont toujours joui dans cet organe, en arrêtant le dangereux glissement actuel vers une guerre raciale dans la région.

8. Qu'il me soit permis de parler brièvement de certains des événements survenus dans la région au cours des dernières semaines, événements qui confirment nos craintes que le régime minoritaire raciste de Salisbury et ses mentors fanatiques de Pretoria ne sont nullement prêts à entendre la voix de la raison dans leur politique inhumaine de brutalité éhontée et d'oppression sans frein à l'encontre de la population africaine majoritaire et dans leurs incursions armées criminelles dans les Etats africains voisins souverains et indépendants en arguant sans cesse de l'odieuse doctrine du droit de poursuite.

9. Les membres du Conseil se rappelleront que, le 23 novembre, le jour même où Anthony Parker, secrétaire du Ministère rhodésien des opérations combinées, avait dit

qu'une enquête était menée sur les atrocités commises par l'armée rhodésienne, cette même armée se livrait à sa plus grande opération jusqu'alors, qui a fait 1 200 morts, femmes et enfants pour la plupart, dans des camps de réfugiés au Mozambique. Pour ces raids, annoncés six jours seulement après l'événement, on s'était servi de bombardiers chasseurs Mirage rebelles fournis par des arsenaux occidentaux, de troupes aéroportées et d'infanterie acheminée au Mozambique par des routes préparées des semaines à l'avance par des commandos rhodésiens.

10. Au Nigéria, nous avons toujours cru en la solution pacifique des conflits, et c'est en partant de ce principe et en toute bonne foi que nous avons considéré les propositions anglo-américaines relatives à la Rhodésie comme base de négociations malgré leurs lacunes flagrantes. Constamment, lors de presque toutes les séances tenues à l'Organisation des Nations Unies et lors de consultations privées avec les parties en vue d'aboutir à un règlement négocié, nous avons cherché à savoir comment on se débarrasserait de Smith. On ne nous a jamais répondu, ou alors les réponses étaient ambiguës. Nos craintes se sont confirmées quand l'initiative anglo-américaine a subitement perdu son élan, Smith ayant annoncé qu'il recherchait "de meilleurs moyens peut-être" de donner confiance aux Blancs.

11. La déduction la plus logique de cette farce éhontée de Salisbury est que les actes d'agression militaire contre le Mozambique, qui sont devenus routine depuis plusieurs mois, visaient à paralyser la résistance des forces de libération à un règlement intérieur. On ne peut voir dans la perte de vitesse de l'initiative anglo-américaine qu'une tactique destinée à permettre à Smith de s'essayer à un prétendu règlement intérieur afin de mettre la communauté internationale et le Conseil de sécurité devant un fait accompli.

12. Nous avons appris hier que le dirigeant rebelle annoncerait peut-être qu'un règlement était intervenu avec certains leaders africains à l'intérieur de la Rhodésie, et il peut difficilement s'agir d'un hasard puisque l'ambassadeur Andrew Young et le Secrétaire britannique aux affaires étrangères, David Owen, étaient censés rencontrer à Malte Joshua Nkomo et Robert Mugabe, les dirigeants du Front patriotique, pour discuter les modalités d'un cessez-le-feu dans la guerre de Rhodésie. Pendant tout ce mois de janvier, on s'est servi de la conférence de Malte pour bloquer toute action au Conseil de sécurité. C'est une stratégie facile à comprendre. Les objectifs des Occidentaux en Rhodésie, comme dans toute l'Afrique australe, n'ont jamais varié. On s'est borné à modifier la stratégie visant à aboutir aux mêmes objectifs et à sauvegarder les mêmes intérêts.

13. Toutefois, je voudrais faire ici une mise en garde : aucun règlement qui ne serait conforme aux aspirations véritables du peuple zimbabwéen n'a la moindre chance d'aboutir. Le Conseil de sécurité doit s'élever au-dessus des intérêts sectaires et agir promptement et vigoureusement si l'on veut éviter que la Rhodésie ne soit plongée dans une guerre raciale plus sanglante qui ne ferait qu'accroître encore les souffrances de la population. J'espère sincèrement que ceux qui ont aidé Smith à lancer un défi flagrant à la communauté internationale vont réfléchir à leur

conduite passée et s'arrêter avant la catastrophe finale, qui ne saurait que plonger le territoire dans la ruine et le désastre.

14. La situation en Namibie n'est nullement différente. Le régime raciste de Pretoria a usé de toutes sortes de prétextes pour bloquer tout progrès dans les négociations actuellement menées par cinq membres du Conseil. Le mode de négociation et la stratégie adoptés par les racistes ont toujours eu pour but de maintenir leur emprise illégale sur le Territoire, au mépris des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. La SWAPO, reconnue par l'Organisation de l'unité africaine et par l'Organisation des Nations Unies comme le représentant authentique du peuple namibien, exige simplement la mise en oeuvre de la résolution 385 (1976) du Conseil, mais l'Afrique du Sud cherche à tourner son application tout comme elle refuse avec arrogance de mettre en oeuvre d'autres résolutions de l'ONU.

15. Les racistes ont prétendu mettre un terme aux fameuses discussions de la conférence du Turnhalle, qui aurait eu pour effet d'imposer aux Namibiens une constitution non viable et de polariser dans la pratique le contrôle politique selon des lignes ethniques. Une telle constitution, par laquelle le Parlement n'aurait pu agir que par consensus ethnique, rappelle le liberum veto, cette prétendue règle de l'unanimité qui paralysa le Gouvernement polonais aux XVII^e et XVIII^e siècles. Il aurait été extrêmement difficile, sinon impossible, pour la Namibie d'agir en tant que nation unique. Le pays aurait été en réalité une confédération tribale, sans la moindre chance de modifier les lois sur la propriété et les autres lois qui assurent la domination de la minorité blanche.

16. Le régime de Pretoria s'efforce maintenant d'atteindre les objectifs qui ont été ostensiblement rejetés au Turnhalle en cherchant à les incorporer clandestinement dans ce qu'il appelle une solution interne. Pour faire accepter cette machination par la communauté internationale, les racistes ont promis de procéder à des élections libres en vue d'un nouveau gouvernement namibien, et ce sous la supervision des observateurs des Nations Unies. Mais les dispositions fondamentales de la résolution 385 (1976), y compris le retrait des forces militaires et paramilitaires racistes pour créer un climat politique propice à la tenue d'élections libres et honnêtes, n'ont pas encore été mises en oeuvre. Il ne fait pas de doute que le régime de Pretoria espère, grâce à sa politique récalcitrante et à son refus entêté d'assurer les conditions nécessaires à des élections pacifiques, exclure des élections tant la SWAPO que l'Organisation des Nations Unies.

17. Dans un tel cas, la communauté internationale assistera à des élections fondées sur une constitution ethnique que rejette la SWAPO et d'où seraient exclues les personnalités politiques véritablement nationales. Même à l'heure actuelle, la SWAPO doute à juste titre que l'Afrique du Sud tiendra sa promesse d'octroyer l'indépendance politique. Pas plus tard qu'en décembre dernier, tous les dirigeants du parti ont été soudainement arrêtés, et les réunions de la SWAPO ont été perturbées par des bandits et des mercenaires racistes. Il y a un an, Vorster a trompé la communauté internationale en prétendant qu'il avait décidé de se

débarrasser de la Namibie afin de soulager la pression internationale dont l'Afrique du Sud faisait l'objet. Il est maintenant évident qu'il est déterminé à défier le monde entier sur cette question ainsi qu'en ce qui concerne sa politique de racisme et de répression. Si l'on veut chercher des exemples d'un tel défi, il n'est pas nécessaire d'aller bien loin, car juste avant l'ouverture de la trente-deuxième session de l'Assemblée générale Vorster nous a fait connaître ses intentions maléfiques et a montré le poing au monde entier en annexant Walvis Bay, et ce en violation flagrante de toutes les normes juridiques et morales reconnues.

18. Les membres du Conseil devraient donc agir en partant de l'hypothèse que le régime raciste de Pretoria fera tout ce qui est en son pouvoir pour maintenir cet état de choses en Namibie, même après l'indépendance, afin de sanctionner la poursuite de l'exploration impitoyable des riches mais épuisables ressources minérales namibiennes au profit des racistes et de leurs collaborateurs économiques et au détriment de la majorité africaine, à qui ces ressources appartiennent de droit.

19. En Afrique du Sud même, le régime raciste, enivré par une récente victoire électorale trompeuse apportée par le seul électorat blanc, semble décidé à utiliser tous les moyens dont il dispose pour maintenir le détestable système d'*apartheid*. Je n'ai guère besoin de rappeler la honteuse rhétorique et les déclarations comminatoires auxquelles se sont livrés Vorster et les membres du parti nationaliste au pouvoir lors de la campagne électorale de l'année dernière. Certains milieux de la presse internationale, avant les élections, ont cherché à nous tromper en suggérant que la stratégie de Vorster durant les élections, y compris son appel aux Blancs de rejeter la politique d'ingérence dans les affaires internes de l'Afrique du Sud en lui donnant une victoire retentissante, était conçue pour lui permettre de procéder aux réformes si nécessaires dans le système d'*apartheid*.

20. S'il y avait encore des doutes quant aux intentions véritables des racistes, ces doutes ont été immédiatement dissipés devant la nouvelle vague de répression, d'interdictions, de détentions arbitraires, de procès illégaux, de tortures sans nombre et de pendaisons, sans parler de l'élimination sans tapage des adversaires blancs de l'*apartheid*, comme ce fut le cas de M. Richard Turner, professeur de sciences politiques à l'Université du Natal, qui avait 36 ans.

21. Le simulacre d'enquête qui a entouré la mort de Steve Biko a enfin réussi à convaincre les plus ardents défenseurs du régime raciste que le pays a maintenant emprunté la plus mauvaise voie. L'élimination et la distorsion des preuves qui ont caractérisé toute l'affaire ont été effectuées au mépris éhonté du jugement de la communauté internationale. En dépit de l'argument avancé par l'avocat de la famille Biko, M. Sidney Kentridge, selon lequel un verdict absolvant les forces terroristes de sécurité de Vorster de toute complicité ou même de négligence dans la mort de Biko reviendrait à sanctionner les sévices contre des personnes sans défense, et malgré le poids des preuves accumulées à l'encontre des geôliers impitoyables de Biko, le verdict du magistrat a été que personne n'était responsable de la mort de Biko. Et,

comme si ce verdict n'était pas assez douloureux pour la famille Biko et pour l'ensemble de la population africaine, Khaya, le frère de Biko, et son cousin Solomon ont été arrêtés sans qu'aucune accusation concrète soit portée contre eux et ont été envoyés sans cérémonies dans le camp de détention même où Biko a perdu la vie.

22. Ceux d'entre nous qui ont suivi le drame sud-africain comme s'il s'agissait d'un cauchemar sans fin n'ont guère été surpris par le verdict. Le magistrat est un fonctionnaire qui dépend en fin de compte de James Kruger, ce ministre raciste de la justice qui avait déjà déclaré devant un monde frappé de stupeur que la mort de Biko en prison l'avait laissé indifférent. S'alignant sur une déclaration aussi méprisante, le magistrat a rendu son verdict en trois minutes alors que l'enquête avait duré plus de 15 jours. Depuis cet acte ignoble, 48 autres patriotes africains sans défense ont été tués de sang-froid par la police de sécurité de Vorster. Ce que le verdict dans l'affaire Biko a prouvé, comme lors de tant d'autres procès, c'est que l'ordre politique criminel en Afrique du Sud refuse de se suicider en s'accusant volontairement face à la population africaine, ce qui est la raison même de l'état de siège dans lequel se trouve ce pays.

23. Le régime raciste, en violation flagrante des résolutions de l'Assemblée générale, a poursuivi la balkanisation de l'Afrique du Sud, comme l'a montré l'octroi de la prétendue indépendance au bantoustan du Bophuthatswana le 6 décembre 1977. Les membres du Conseil savent très bien que l'établissement de bantoustans fait partie d'un plan minutieux qui n'est qu'une autre facette diabolique du système d'*apartheid*, ayant pour but de perpétuer la domination blanche dans les 87 p. 100 du pays qui fournissent les 97 p. 100 du produit national brut. Ce plan néfaste relègue les Africains dans 13 p. 100 des terres divisées en réserves éparpillées et sans valeur économique. Cela a pour but d'isoler les Africains dans des "États tampons" et d'en faire "de la chair à canon" alors que la vague de la liberté avance du Limpopo vers Le Cap.

24. La réponse du monde telle qu'elle est reflétée dans les résolutions 417 (1977) et 418 (1977) du Conseil de sécurité — la première condamnant les actes de répression de l'Afrique du Sud et la seconde imposant un embargo sur les armes destinées aux racistes — semble avoir été contreproductive puisque les racistes y ont répondu en intensifiant leur politique de répression et en réorganisant leurs industries nationales pour atteindre l'autonomie dans la production des armements.

25. Quelles sont les mesures que peut prendre le Conseil de sécurité maintenant ? Voilà une question qui a été soulevée au sein du Conseil à plusieurs reprises devant les excès du Gouvernement sud-africain au cours des années écoulées. Mais nous avons maintenant dépassé l'étape où nous ne faisons qu'exprimer notre grave préoccupation face à l'anéantissement de tant de vies humaines qui frappe de façon routinière la majorité de la population africaine dans ce malheureux pays. La situation qui existe maintenant dans le territoire est pire que celle qui y existait en novembre dernier lorsque le Conseil a pris une première mesure tardive contre le régime d'*apartheid* en vertu du Chapitre VII de la Charte. Tout le monde reconnaît que les racistes auront besoin de crédits, de prêts et de nouveaux investissements pour transformer leur industrie militaire

nationale et la rendre autonome. Pour manifester leur bonne foi, ceux qui, en Occident, appuient financièrement l'Afrique du Sud doivent prendre des mesures immédiates pour bloquer un tel afflux de capitaux, qui ne saurait que contrarier et rendre inefficaces les nobles objectifs que recherchait le Conseil en adoptant la résolution 418 (1977). Mais ce n'est pas tout. Ma délégation pense que ces régimes inconscients de Salisbury et de Pretoria sont devenus des sortes de vaches sacrées auxquelles il ne faut pas toucher.

26. Les intérêts occidentaux peuvent encore être préservés si l'Ouest met un terme à ses liens avec le régime illégal de Salisbury et défend fermement la cause de la justice, de l'égalité et de la liberté dans ses relations avec l'Afrique du Sud, conformément aux idéaux occidentaux tels qu'ils ont été défendus de façon constante pendant des générations. Les membres occidentaux du Conseil ont également le pouvoir d'obliger l'Afrique du Sud à mettre en oeuvre la résolution 385 (1976) concernant la Namibie, ne serait-ce que pour renforcer la crédibilité du Conseil et consolider la foi de l'Afrique noire dans le Conseil en tant que véritable garantie de paix et de sécurité internationales pour l'humanité.

27. L'année 1978 est une année cruciale qui pose au Conseil son plus grand défi à ce jour. Le Nigéria et le reste de l'Afrique veulent éviter une guerre fratricide et raciale tant en Rhodésie qu'en Namibie, guerre qui ne pourrait qu'entraîner le désastre et la tragédie pour toutes les populations de la région. Les solutions internes visant à protéger certains intérêts de groupe mais échafaudées au mépris total des véritables aspirations de tous les peuples de la région à une indépendance réelle sont vouées à l'échec. Loin de se trouver en présence d'un fait accompli, comme l'espèrent les protagonistes, le Conseil pourrait fort bien jouer avec une bombe à retardement dont l'explosion causerait vraisemblablement des dégâts incalculables dans toute la région. Le Conseil a la responsabilité constante de préserver la paix et la sécurité internationales. J'espère qu'il répondra aux espérances du monde et aux aspirations légitimes de l'Afrique sur des questions qui sont de l'intérêt de tous. Ma délégation espère que les membres présenteront des idées progressistes qui pourront arrêter effectivement ce glissement dangereux vers un affrontement racial dans toute l'Afrique australe, afin de renforcer la confiance de l'humanité dans la capacité du Conseil à atteindre les buts et objectifs inscrits dans la Charte.

28. Pour terminer, je tiens à dire que le Nigéria se félicite sincèrement des efforts déployés par le Secrétaire général, qui, au cours de ses récents voyages, a pu donner un nouvel élan à la cause de la détente dans le monde. J'espère que les membres du Conseil coopéreront pour renforcer ces efforts, car nous ne saurions prétendre établir et garantir une paix et une sécurité internationales tant que les conflits régionaux continueront de s'aggraver et de faire peser le spectre d'un affrontement entre les grandes puissances.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La question de l'Afrique du Sud :

a) Lettre, en date du 25 janvier 1978, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants permanents

du Gabon, de Maurice et du Nigéria auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/12538);
b) Note du Secrétaire général (S/12536)

29. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Les membres du Conseil sont saisis du document S/12539, qui contient le texte d'une lettre en date du 25 janvier émanant des représentants du Gabon, de Maurice et du Nigéria et qui se lit comme suit :

“Les soussignés, membres du Conseil de sécurité, ont l'honneur de demander que, lors des séances consacrées à l'examen de “La question de l'Afrique du Sud”, le Conseil adresse une invitation, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, à M. Donald Woods, ancien rédacteur en chef du journal sud-africain *Daily Dispatch* d'East London.”

Si je n'entends pas d'objections, je considérerai que le Conseil fait droit à cette demande.

Il en est ainsi décidé.

30. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais informer les membres du Conseil que j'ai également reçu une lettre, en date du 26 janvier, émanant des représentants du Gabon, de Maurice et du Nigéria, qui se lit comme suit :

“Les soussignés, membres du Conseil de sécurité, ont l'honneur de demander que, lors des séances consacrées à l'examen de “La question de l'Afrique du Sud”, le Conseil adresse une invitation, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, à M. M. J. Makatini de l'African National Congress et à M. David M. Sibeko, observateur représentant du Pan Africanist Congress d'Azanie.”

Cette lettre sera publiée sous la cote S/12543. Si je n'entends pas d'objections, je considérerai que le Conseil fait droit à cette demande et, le moment venu, j'inviterai M. Makatini et M. Sibeko à faire leurs déclarations.

Il en est ainsi décidé.

31. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui à la suite de la demande formulée au nom du Groupe des Etats africains dans une lettre en date du 25 janvier émanant des représentants du Gabon, de Maurice et du Nigéria [S/12538]. Les membres du Conseil sont également saisis du document S/12536, qui contient le texte d'une lettre en date du 19 janvier adressée au Secrétaire général par le Président du Comité spécial contre l'*apartheid*.

32. Le premier orateur est M. Donald Woods, que le Conseil a invité en vertu de l'article 39. Je lui souhaite la bienvenue et je l'invite à prendre place à la table du Conseil pour faire sa déclaration.

33. M. WOODS (*interprétation de l'anglais*) : Il peut être intéressant pour vous, Monsieur le Président, et pour les membres du Conseil de sécurité de savoir que, bien que depuis le 19 octobre tous les journaux et programmes de

télévision et de radio de mon pays aient eu l'interdiction de citer toutes paroles que je pourrais prononcer ou écrire, je crois comprendre qu'aujourd'hui, à titre exceptionnel, le Gouvernement de Pretoria leur a donné la permission de citer ce que je vais dire ici. Sans aucun doute, l'intention de cette décision est de montrer aux Blancs d'Afrique du Sud quel traître je suis à l'égard de la race blanche en Afrique du Sud. Mais, quel que soit le motif, je me félicite personnellement de cette chance donnée au peuple d'Afrique du Sud, y compris les Blancs, de savoir ce que je vais dire ici.

34. Je parle en plusieurs qualités. Tout d'abord, je vous parle en tant qu'Africain, en tant que descendant de plusieurs générations d'Africains et en tant qu'homme qui, par engagement personnel aussi bien que de par sa naissance, est fier d'être un fils de l'Afrique.

35. Lorsque, en tant qu'Africain blanc, j'ai dû m'enfuir avec ma famille de notre pays afin de continuer ma propre lutte contre l'apartheid, ceux qui m'ont guidé vers la frontière de la liberté étaient des Noirs; les mains de la bienvenue qui se sont tendues vers moi au Lesotho, au Botswana et en Zambie étaient des mains de Noirs; les dirigeants noirs d'Etats gouvernés par des Noirs ont détaché des gardes de sécurité noirs pour protéger mes enfants à peau blanche. Et, lors de notre dernière soirée en Afrique, ma femme, mes enfants et moi avons eu l'honneur de dîner à la table de l'un des grands hommes de notre continent, le président Kenneth Kaunda. Et maintenant vient le plus grand honneur auquel puisse aspirer un simple citoyen de ce continent : le privilège d'être invité à prendre la parole devant le Conseil de sécurité sous l'égide des Etats africains les plus influents représentés dans cette organisation mondiale. C'est pourquoi je suis particulièrement fier de prendre la parole devant le Conseil aujourd'hui en tant qu'Africain.

36. Mais je parle également en une autre qualité : en tant que l'un des nombreux millions d'habitants de notre globe qui sont privés des droits inhérents à leur lieu de naissance. Nous répondons à des noms divers. On nous appelle réfugiés; on nous appelle exilés; on nous appelle personnes déplacées. Chassés de nos foyers par la haine et réduits à voyager par la tyrannie, nous errons au-delà de nos frontières pour trouver la fraternité et la justice. Le fait que la plupart d'entre nous trouvent cette fraternité est une preuve des progrès que l'humanité a accomplis, et le fait que nous ne puissions renoncer à cette quête de justice est une preuve des progrès que l'humanité doit encore faire.

37. La vérité qui découle de ces conclusions indique la troisième qualité en laquelle je vous parle : en tant que membre de la famille humaine. On parle beaucoup des caractéristiques les moins nobles de la nature humaine — l'égoïsme, le cynisme, la perfidie et la cruauté dont nous, êtres humains, sommes tous capables. Mais, tout au long de ma vie, j'ai vu tant et tant d'exemples de belles qualités dont sont capables les êtres humains qu'ici, devant le conseil de cabinet de l'humanité, je dois rendre hommage aux sommets auxquels j'ai vu parvenir l'esprit des hommes. Dans mon propre pays, j'ai été témoin d'actes de sacrifice, de courage et de noblesse dont le récit bouleverserait les hommes de toutes les nations. Il y a eu des sommets de réaction à des situations d'épreuve, et cette réaction est innée chez les hommes où qu'ils vivent.

38. La noblesse de l'esprit humain n'est pas la qualité exclusive d'une nation, et comme c'est l'expression ultime de l'amour humain et que l'amour humain se manifeste plus souvent dans l'inclination de la plupart des hommes, où que ce soit, à se montrer amicaux — inclination que j'ai constatée dans chacun des 33 pays du monde que j'ai eu l'avantage de pouvoir visiter à des époques diverses au cours des deux dernières décennies —, je suis convaincu que la fraternité des hommes n'est pas un mythe inaccessible mais une réalité pratique qui peut être atteinte si nous, les citoyens du monde, continuons à la rechercher avec tout le zèle dont nous sommes capables.

39. Nos techniques d'aujourd'hui ont fait tomber les barrières de l'incrédulité humaine, très solides encore il y a une génération. Pour ne donner qu'un exemple, combien de nos grands-pères auraient refusé d'écarter l'idée de voyages spatiaux comme un mythe inaccessible? Cependant, pour nos enfants, cette idée n'est même plus du domaine du singulier.

40. Pouvons-nous douter sérieusement que les réalisations de nos techniques puissent être très largement dépassées par la capacité sans bornes de l'esprit humain de s'élever bien au-delà de ces objectifs purement matériels? Nous ne pouvons céder à des doutes semblables. Nous ne pouvons nous livrer à ce cynisme. Si nous le faisons, autant alors dissoudre l'Organisation des Nations Unies et laisser les hommes, partout, s'abandonner au désespoir pour ce qui est de l'avenir de la race humaine.

41. Mais c'est là une chose impensable; nous devons donc relever le défi qui se présente à nous tous en tant que citoyens du monde et en tant que membres de la famille des hommes, lancer un appel aux hommes de toutes les nations pour qu'ils se tournent les uns vers les autres, donnant une expression nouvelle à ces impulsions plus nobles qui, trop souvent, sont écartées de la conscience humaine par les préoccupations matérielles de la vie de tous les jours.

42. Ce défi suppose à la fois une attitude et une mise en oeuvre de cette attitude sur le plan pratique. Ceci veut dire que non seulement l'objectif de la fraternité des hommes doit rester présent à tout moment dans l'esprit de tous mais que les dirigeants qu'ils se sont donnés doivent présenter sans cesse des programmes pratiques à examiner, à débattre et à appliquer pour la mise en oeuvre toujours plus poussée de cet objectif.

43. Je suis convaincu que la vaste majorité des habitants du monde sont prêts à suivre cet exemple, à condition que les problèmes et les faits leur soient constamment exposés et que les processus de prise en commun des décisions leur soient offerts, le pouvoir le plus grand que l'humanité puisse utiliser pour réaliser cet objectif de la fraternité humaine étant la force morale.

44. Mais avant qu'un appel à l'usage efficace de la force morale puisse être entendu, il convient d'abord de réfuter l'argument de ceux qui écartent la puissance de la force morale, disant qu'elle est impuissante dans le domaine des affaires internationales. Cette réfutation n'est pas difficile. En fait, la thèse est réfutée par l'histoire elle-même. Et le plus bel exemple que l'histoire nous donne de l'usage

efficace de la force morale, nous le devons à un grand homme de l'Afrique, et en fait à un homme de l'Afrique du Sud. Cet homme, l'un des plus grands hommes de l'histoire, était le fruit de ses antécédents et de son expérience sud-africains. Je parle de l'incomparable Mohandas Karamchand Gandhi.

45. Lorsque ce juriste du Natal quitta l'Afrique du Sud dans la force de l'âge pour devenir le père de l'Inde moderne et un héros de la race humaine tout entière, il emporta avec lui et put libérer l'incroyable puissance politique qu'il avait accumulée lors de ses heurts avec cet autre génie sud-africain qu'était Jan Smuts, qui joua un rôle dominant dans la formation de l'Organisation des Nations Unies. Cette force politique était la résistance passive. Sans ordonner que soit tiré le moindre coup de feu, sans donner d'ordre à un seul soldat, le mahatma Gandhi libéra des centaines de millions d'hommes de la domination coloniale. Voilà la force morale. Voilà le plus bel exemple de l'usage massif d'un idéal uni pour créer la force morale.

46. Je voudrais maintenant suggérer que cette force morale soit consacrée à la recherche d'un objectif que l'Organisation des Nations Unies s'est donné il y a longtemps : libérer la population de mon pays de la politique de racisme connue sous le nom d'*apartheid* et consacrée par des lois. Ce faisant, je voudrais demander que l'on adopte à l'ONU une attitude nouvelle à l'égard de l'*apartheid* et que l'on comprenne d'une manière nouvelle les difficultés complexes que cette question impose à tous mes compatriotes. Je voudrais plaider ici la cause de l'Afrique du Sud et, par cette déclaration, j'entends présenter ici le dossier véritable de la véritable Afrique du Sud.

47. L'Afrique du Sud véritable est une seule nation de 25 millions d'habitants, et ils sont tous victimes de l'*apartheid*. Bien que le joug de l'*apartheid* pèse le plus lourdement sur mes compatriotes noirs de la manière que le monde connaît et condamne de toutes parts, je suis également inquiet pour mes compatriotes blancs, dont l'esclavage psychologique à l'égard de cette politique menace de manière si tragique de leur imposer demain ses conséquences brutales.

48. Il faut reconnaître que les préjugés raciaux existent dans bien des parties du monde, mais l'affront sans pareil que l'*apartheid* représente pour l'humanité tout entière est dû au fait qu'il n'y a qu'en Afrique du Sud que le racisme est institutionnalisé par des lois.

49. Je n'ai pas besoin de parler ici en détail des fléaux de l'*apartheid*. Ils sont bien connus et universellement condamnés. Mais j'ai quelque chose de nouveau à dire au sujet de l'*apartheid* : c'est que la question tout entière a pris une urgence telle que c'est maintenant une question de vie ou de mort non seulement pour la population de l'Afrique du Sud mais également pour les relations internationales sur une vaste échelle.

50. L'Organisation des Nations Unies s'est déjà mise d'accord sur le principe que l'*apartheid* est une menace pour les relations internationales et, par conséquent, pour la paix mondiale, mais je me préoccupe davantage ici de ses effets désastreux dans mon pays. Je me préoccupe du maintien de la paix dans toute la mesure du possible à

l'intérieur de l'Afrique du Sud même pour épargner le plus de vies possible en Afrique du Sud même — jeunes noirs et jeunes blancs qui tous pourront être, et devront être, un jour, des frères dans une même nation.

51. Je demande donc que l'action des Nations Unies contre l'*apartheid* soit positive, constructive et non violente. Je demande aussi que cette action soit pratique et efficace. Et lorsque je plaide en faveur d'une méthode d'approche nouvelle à cet effet, je plaide en fait en faveur d'une nouvelle synthèse de réaction émanant des factions que cette question a créées par le passé.

52. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est une unité réaliste d'objectif entre toutes les nations afin d'adopter une ligne de conduite modérée mais efficace, qui seule pourra épargner aux jeunes d'Afrique du Sud les horreurs d'une guerre civile raciale. Et l'adoption de cette ligne de conduite dépend maintenant des nations de l'Ouest.

53. Pendant bien des années, et pour des raisons diverses, les puissances occidentales se sont opposées à la mise en oeuvre de mesures punitives efficaces contre le Gouvernement sud-africain. Or il est temps que l'Occident revienne sur ses attitudes passées.

54. Des mesures punitives efficaces n'ont pas besoin d'être extrêmes et ne devraient pas l'être, mais il faut qu'elles soient assez rigoureuses pour amener à la raison le régime de Pretoria, sinon une tragédie certaine s'abattra sur la population de l'Afrique du Sud.

55. Ceci exige le réexamen urgent de l'institution de sanctions économiques, et ceux qui s'y opposent sous prétexte des difficultés économiques qu'elles entraîneront pour les Noirs devraient noter que les porte-parole noirs les plus autorisés d'Afrique du Sud ont toujours dit qu'ils préféreraient ces épreuves à la persistance d'une politique dans laquelle ils voient un déni de leur qualité d'homme dans tous les aspects de leur vie. C'est ce qu'ont inlassablement répété tous les dirigeants, en remontant à Nelson Mandela et y compris feu Steve Biko.

56. Je suis personnellement convaincu que si les Etats occidentaux continuent d'é luder un engagement ferme à cet égard, ils manqueront à leur devoir moral de tendre la main à un tiers monde qui cherche à faire admettre les obligations d'une humanité commune, et ils trahiront aussi le peuple de mon pays — noir et blanc — à l'heure d'un danger mortel.

57. La famille des hommes se resserre et il est manifeste que le chauvinisme d'antan, caractérisé par les frontières nationales, perd chaque jour un peu plus de sa vigueur. Le mythe selon lequel un pays peut prospérer dans l'isolement se révèle de plus en plus illusoire. En fait, il est surprenant qu'il ait persisté si longtemps, car l'histoire a souvent démenti l'idée que les frontières étaient l'héritage naturel de l'humanité.

58. La vieille croyance selon laquelle la qualité de membre de chaque tribu avait été définie à jamais par les accidents de la naissance ou de la géographie et que chaque race avait reçu à jamais un territoire donné est maintenant reléguée à juste titre dans le domaine de l'absurde. L'histoire a mis

souvent cette absurdité en relief si l'on constate l'incidence très élevée des nationalismes virulents agités par des dirigeants d'origine étrangère dans leur pays d'adoption. Napoléon n'était pas né en France; Staline n'était pas né en Russie; de Valera n'était pas né en Irlande; Hitler n'était pas né en Allemagne; Verwoerd n'était pas né en Afrique du Sud. Aujourd'hui, on ne parle plus des Africains blancs comme étant des "Européens". De même qu'il y a aujourd'hui des Africains blancs, il y a aussi des Anglais noirs et des Américains noirs reconnus et identifiés davantage comme membres d'une nation que comme membres d'une race.

59. A mesure que l'humanité progresse, la famille humaine se resserre et se rapproche. Et tout comme un membre de la famille peut être puni pour son propre bien afin de faire corps davantage avec l'ensemble de la famille, les dirigeants de mon pays aujourd'hui doivent aussi faire face au châtement concerté de la famille humaine unie s'ils veulent entrer pacifiquement en son sein. C'est à l'Ouest de décider maintenant si cela peut être fait à temps pour éviter des violences sur une grande échelle en Afrique du Sud. Les nations de l'Ouest vont-elles refuser d'entendre l'appel du reste de la communauté mondiale ?

60. Aux Américains je dis ceci : le pays qui a donné naissance à Abraham Lincoln et à Martin Luther King et qui a lutté il y a si longtemps, au cours d'une âpre guerre civile, contre l'esclavage des hommes peut-il sérieusement penser que son engagement vis-à-vis de l'idée essentielle sur laquelle repose la Constitution des Etats-Unis — la liberté des hommes — doit être maintenant circonscrit et borné par deux océans ?

61. Aux Français je dis ceci : vous avez été les premiers dans l'histoire à faire vôtre le précepte selon lequel la minorité ne peut s'arroger le droit de gouverner la majorité pour des raisons de simple hérédité; vous avez été les premiers à formuler le concept constitutionnel de la liberté, de l'égalité et de la fraternité; il serait indigne de la France d'être la dernière à respecter ce concept dans les assemblées mondiales.

62. Aux Allemands je dis ceci : aucune nation dans l'histoire n'a mieux donné l'exemple de la capacité des hommes à s'élever si rapidement des abîmes de la destruction et de la condamnation universelle aux hauteurs de la réalisation et de l'admiration universelle, à tel point que l'humanité n'identifie plus votre peuple aux méfaits d'un dictateur disparu mais voit à nouveau en lui la terre qui a donné naissance à Bach, à Goethe, à Beethoven, à Schiller et à tant de géants culturels qui ont personnifié les cimes les plus élevées auxquelles peut aspirer l'esprit des hommes; vous dont le pays a donné naissance à ces hommes, vous qui êtes les héritiers de ces hommes avez l'obligation particulière d'adopter une attitude intransigeante à l'égard des régimes obsédés par la race; votre expérience passée le conseille et votre prestige actuel l'exige.

63. Aux Canadiens je dis ceci : les Noirs d'Afrique du Sud vous sont reconnaissants d'avoir été les premiers à vous dissocier de leurs dirigeants; cet acte de votre part a eu un effet précieux sur le moral des Noirs de mon pays, et il faut espérer que de plus en plus votre exemple sera suivi par ceux dont l'engagement est actuellement plus profond.

64. Aux Britanniques je dis ceci : vous avez élaboré la société la plus civilisée que j'ai rencontrée, vous avez plus contribué à la liberté des hommes que toute autre nation avec un passé impérial et vous avez promulgué plus de réformes au sein de votre société avec moins de sacrifices en sang humain que tout autre Etat ancien; mais le plus beau souvenir que l'on retiendra de vous est celui du jour où vous vous êtes dressés seuls pour faire reculer l'assaut d'un ennemi plus puissant dont le succès, si vous aviez faibli, aurait réduit à l'esclavage la plus grande partie de l'humanité; ne vous dressez pas seuls aujourd'hui contre ceux qui veulent mettre fin à l'esclavage des autres.

65. Après ces appels lancés aux puissances occidentales, je voudrais jeter un défi aux idéaux de la société occidentale. Ce défi est le suivant : ne condamnez jamais plus le gouvernement Vorster si votre hésitation à faire pression sur lui est fondée sur votre intérêt égoïste, car c'est là également la base sur laquelle s'appuie Vorster. En tant qu'admirateur des idéaux occidentaux de liberté démocratique, j'espère que, compte tenu des événements récents d'Afrique du Sud, les pays occidentaux n'hésiteront plus maintenant à réagir dans un sens positif.

66. Au cours des derniers mois, les actes des autorités d'Afrique du Sud ont éliminé tout doute quant à la direction dans laquelle elles se dirigeaient. En tuant Steve Biko, dont j'avais l'honneur d'être l'ami personnel, ce régime s'est rendu responsable de la mort de la quarante-cinquième victime noire des lois sur la sécurité qui autorisent l'emprisonnement sans procès, sans inculpation, sans accusation même. Et peu après cet outrage — rendu plus flagrant encore par le fait que Steve Biko était le dirigeant politique le plus important de notre peuple —, le régime a pris des mesures pour étouffer le seul domaine restant de critique efficace de l'*apartheid* : la presse.

67. Un autre de mes bons amis, Percy Qoboza, rédacteur en chef du *World*, a été emprisonné sans jugement, et il est encore détenu alors que je parle ici, son journal ayant été fermé par l'Etat le 19 octobre. J'ai été frappé d'interdiction le même jour, et l'une de mes rédactrices, Thenjiwe Mtintso, déjà frappée d'interdiction, a été emprisonnée et reste emprisonnée sans qu'on lui ait dit ce qu'on lui reprochait. Beaucoup d'autres, surtout des personnalités importantes de la Black People's Convention, comme le président de l'organisation, Hlaku Rachidi, ont également été emprisonnés le 19 octobre, et ce même jour plusieurs autres de mes amis ont été frappés d'interdiction, dont le révérend Beyers Naude, le révérend Theo Kotze, Cédric Mayson, Brian Brown, Peter Randall et le révérend David Russell, qui oeuvraient tous pour la réconciliation raciale et la paix nationale. D'autres de mes amis détenus à ce jour sont Malusi Mpumlwana, Nohle Mohapi, Thami Zani et Mxolisi Mvovo. Ces actes du régime de Pretoria montrent très clairement qu'il ne tolérera même plus la plus petite marge de critique réelle comme celle qui était autorisée officiellement avant le 19 octobre.

68. Une certaine critique reste encore permise dans la presse, mais seulement si elle est inefficace et ne constitue pas une gêne trop grande pour le régime.

69. Quant à la mise en oeuvre de l'*apartheid*, elle s'intensifiera de toute évidence avec l'imposition de la

politique de bantoustanisation par laquelle le régime essaie de diviser certains secteurs territoriaux entre des groupes tribaux – politique qui serait rejetée en bloc par la plupart des Noirs d’Afrique du Sud s’ils avaient la possibilité de s’exprimer par un vote à la suite d’un sondage ouvert sur la question.

70. L’engagement pris devant l’Organisation des Nations Unies en octobre 1974 [1800^e séance] par le porte-parole sud-africain Roelof Botha d’après lequel l’Afrique du Sud allait s’écarter de la discrimination fondée sur la race n’a été qu’une tromperie publique. Il jouait sur les mots, car en disant cela il pensait à la politique de bantoustanisation des foyers nationaux qui visait à créer la fiction que les différents groupes tribaux de l’Afrique du Sud se verraient tous accorder une prétendue qualité de nation, si bien que l’*apartheid* passerait du niveau de la race à celui de prétendues nations.

71. Cette formule sémantique vise le jour où tous les Noirs d’Afrique du Sud, considérés comme des citoyens de bantoustans “étrangers”, ne pourraient plus prétendre à l’égalité des droits civils dans une Afrique du Sud dite blanche, permettant ainsi à l’ambassadeur Botha de proclamer devant l’Assemblée générale qu’il n’y a plus de discrimination contre ses concitoyens noirs puisqu’il n’y a plus de concitoyens noirs.

72. Contrairement aux déclarations publiques faites ici par M. Botha, je peux vous dire que dans les discours qu’il a prononcés pendant les élections qui ont eu lieu récemment et qui étaient réservées exclusivement à la population blanche – à peine 10 p. 100 de la population a choisi le gouvernement de la nation tout entière –, M. Botha a lancé les défis les plus extrêmes à cette même opinion mondiale qu’il flattait avec tant de ferveur ici dans sa déclaration dramatique de 1974.

73. Je suis de ceux qui ont été coupables de croire à ses paroles à l’époque. Je suis de ceux qui ont salué son discours et qui ont applaudi la déclaration du premier ministre Vorster lorsqu’il a dit “donnez-nous six mois”. J’ai écrit alors que c’étaient là des déclarations très louables qui méritaient d’être prises pour ce qu’elles signifiaient et qu’il fallait donc donner au gouvernement de M. Vorster la possibilité de tenir ces engagements. Aujourd’hui, hélas ! nous savons que c’était un espoir vain fondé sur un détournement du sens habituellement donné à des mots courants.

74. Une semaine avant que je ne m’enfui de chez moi il y a moins d’un mois, des policiers armés ont forcé un jeune couple et ses deux enfants à quitter une plage réservée aux Blancs : leur peau était trop foncée. Cela s’est produit tout à la fin de décembre. Voilà ce que vaut l’engagement dramatique formulé en 1974 par M. Botha, même dans le domaine de l’*apartheid* social, dont on aurait pu croire qu’il serait le premier élément de l’*apartheid* à être abandonné si la première intention de M. Botha avait été sincère.

75. Je dois vous dire à tous que le niveau de la colère des Noirs dans mon pays est aujourd’hui si élevé et que la ferme intention de la plupart des électeurs blancs – comme le montrent les récentes élections entièrement blanches – de

résister à de justes compromis est si vive que les deux parties sont lancées sur la voie de la collision qui entraînera une guerre civile raciale. A moins qu’il n’y ait une action concertée de la part de la communauté mondiale, cette tragédie est une probabilité très réelle.

76. Au nom des millions de mes compatriotes qui ne peuvent parler ni chez nous ni à l’étranger, je demande à la communauté mondiale d’intensifier au plus tôt une politique d’ostracisme du régime de Pretoria. Il s’agit tout d’abord d’assurer la coopération des nations occidentales pour suivre l’exemple donné ici depuis si longtemps à cet égard par les pays africains, et aussi, tout particulièrement, par les pays scandinaves et les Pays-Bas. La première priorité des nations occidentales devrait être, à mon avis, une politique immédiate de dégage­ment – dégage­ment des liens qui existent actuellement dans les domaines de la diplomatie, de la culture, des sports, du commerce, des questions militaires, des investissements et de l’économie en général.

77. Aux industriels et capitalistes occidentaux qui disent que leur argent profite aux Noirs d’Afrique du Sud et qui s’opposent au dégage­ment sous prétexte que cela nuirait au bien-être des Noirs de cette partie du monde je réponds ceci : placez votre argent là où il peut faire plus de bien encore tout en aidant essentiellement les mêmes bénéficiaires; placez votre argent au Lesotho, au Botswana et au Swaziland; déversez vos millions de philanthrope dans ces territoires pauvres dont les masses de chômeurs doivent à l’heure actuelle chercher du travail dans le territoire de l’*apartheid*.

78. A ceux qui ont recours à l’argument qui veut qu’une pression intensifiée ne ferait qu’acculer les Sud-Africains blancs dans un *laager* je dirai qu’ils y sont déjà. La télévision, la radio et les journaux publiés en afrikaans, tous placés sous le contrôle de l’Etat, y ont veillé. En fait, au cours de la récente campagne électorale, M. Vorster s’est acquis bien des voix en jetant ce défi au monde : “Montrez un peu ce que vous pouvez faire.” Je crois que ce défi devrait être relevé.

79. Je souligne cependant que cela devrait être fait de façon modérée et non violente. Je crois que toutes les nations du monde devraient envisager la gamme complète des pressions psychologiques à exercer sur les partisans de l’*apartheid*. L’un de ces moyens de pression pourrait être le refus d’accorder des visas aux partisans connus de l’*apartheid*, ou tout au moins à ceux qui refusent de signer une déclaration condamnant cette politique. Cette mesure aurait une force morale considérable.

80. Ce serait une erreur de croire à la rhétorique de M. Vorster lorsqu’il vocifère dans les microphones de la radio, lors de rallyes de son parti, que lui et ses partisans se moquent de l’opinion mondiale. Ils ne s’en moquent pas du tout, et la seule raison pour laquelle l’opinion publique n’a pas réussi à amener une modification dans la politique de M. Vorster c’est que jusqu’à présent on s’est contenté de paroles.

81. Pendant 30 ans, les gouvernements sud-africains successifs ont été condamnés à l’Organisation des Nations

Unies, et ce sont les vetos de l'Ouest qui leur ont épargné une pression valable, si bien qu'aujourd'hui la critique de l'ONU est considérée en Afrique du Sud comme une bonne plaisanterie. Hommes politiques et comiques prennent l'ONU pour cible, et aussi le bloc occidental lui-même qui a protégé Pretoria pendant si longtemps. Je crois qu'il est temps que cette plaisanterie prenne fin. Trop de mes compatriotes en souffrent, et il en est trop qui sont morts en fait aux mains des policiers de la sécurité qui se sentent à l'abri de la critique mondiale.

82. La pression internationale exercée contre le gouvernement de Vorster devrait avoir un objectif positif, réaliste et précis; cet objectif devrait être non pas de détruire les avoires de mon pays ou de nuire à sa population mais bien, dans son propre intérêt, de la ramener à la raison. Cet objectif positif, réaliste et précis devrait être l'objectif d'amener les Blancs à siéger autour d'une table de négociation avec des représentants authentiques de la majorité noire. Le gouvernement Vorster devrait être poussé à convoquer une convention nationale réelle à laquelle assisteraient les dirigeants choisis des diverses communautés du pays. Le régime ne pourrait pas dire que le monde s'efforce de prescrire à la population de l'Afrique du Sud sa politique intérieure s'il s'agissait simplement de la faire siéger à la table de négociation avec la majorité de ses propres compatriotes. Il faudrait pour ce faire que soient présents les vrais porte-parole de la majorité noire choisis par la population, ce qui présuppose la libération de Nelson Mandela, de Robert Sobukwe, de tous les prisonniers politiques de Robben Island, de tous les prisonniers politiques de par le pays, de tous les détenus, de tous ceux qui sont frappés d'interdiction et de tous les porte-parole légitimes des mouvements politiques, interdits ou clandestins, à l'intérieur du pays ou en exil. Si le régime affirme que ce sont des criminels de droit commun et non pas des prisonniers politiques, que le régime les poursuive dans des tribunaux ouverts selon des lois normales.

83. Si une action internationale concertée fondée sur cette force morale, soutenue par ces mesures pratiques, est déclenchée contre le gouvernement Vorster dans le but de l'amener à la table de négociation, la plupart de mes compatriotes commenceront enfin à voir l'aube de la liberté se lever sur ce malheureux pays.

84. Depuis que l'*apartheid* est pour la première fois devenu programme législatif en 1948, une génération de Sud-Africains noirs tout entière est née sous ce régime et en a souffert, et beaucoup trop nombreux sont ceux qui ont trouvé une mort violente à cause de lui. Il est temps assurément de mettre en train le seul processus pratique qui puisse mettre fin pacifiquement à son oppression, et, de manière fort appropriée, l'initiative de mise en train de ce processus revient maintenant aux pays dont la constitution insiste le plus sur le principe de la liberté individuelle, c'est-à-dire les démocraties occidentales.

85. Enfin, j'en appelle au Conseil de sécurité, compte tenu de la déclaration des Nations Unies faisant de l'*apartheid* un crime contre l'humanité, pour qu'il envisage d'ouvrir un registre de criminels connus qui se sont essentiellement rendu coupables d'excès dans la voie de ce crime. Pour que ce blâme ait tout le poids de la force morale internationale et

pour empêcher que cette mesure ne devienne un moyen de poursuivre des vendettas purement politiques, je propose les mesures de contrôle de procédure les plus rigides du point de vue du mécanisme juridique correct à appliquer selon les principes directeurs suivants : premièrement, que les crimes contre l'humanité ne puissent plus être écartés sous prétexte qu'ils ne concernent que le gouvernement du pays où ces crimes sont commis; deuxièmement, qu'en agissant de manière à frapper ces crimes de sanction les gouvernements des nations fassent passer les intérêts généraux de la famille humaine tout entière avant les intérêts particuliers de leur population nationale; troisièmement, que les mesures de punition contre ces crimes soient dirigées contre les plus grands coupables plutôt que contre les groupes de population qu'ils dominent; quatrièmement, que ces mesures punitives constituent une force morale et non pas une force physique; cinquièmement, que les accusés aient la possibilité de se défendre contre l'accusation en vertu d'une charte de sauf-conduit international jusqu'à ce qu'ils soient rentrés dans leur pays; sixièmement, que pour souligner la nature exceptionnelle de ces mesures punitives, et donc pour en accroître la force morale, les mises en accusation ne soient autorisées qu'en vertu de catégories de crimes contre l'humanité convenues par un vote à la majorité écrasante à l'Assemblée générale.

86. Je crois que le champ de compétence de la Cour internationale de Justice devrait être étendu pour inclure le pouvoir d'ajouter des noms au registre envisagé de ces criminels internationaux; je crois aussi que la simple inscription de leur nom dans le registre envisagé, avec interdiction de tout voyage ou déplacement sur le plan international pour ces personnes sous peine de poursuites, constituerait une sanction des plus puissantes.

87. On sait que des crimes contre l'humanité sont commis dans d'autres pays que l'Afrique du Sud, et il faut espérer que les plaignants des pays intéressés demanderaient à l'Assemblée générale d'être autorisés à présenter les mises en accusation appropriées. Mais, en tant que Sud-Africain, au stade actuel je me préoccupe surtout de la politique raciale de mon pays, déjà déclarée crime contre l'humanité, et, au nom des millions de mes compatriotes qui souffrent depuis tant d'années en vertu du crime unique d'*apartheid*, je revendique le droit de mettre en train le processus par lequel ceux qui en sont les premiers et les plus grands coupables passeront dans l'histoire comme les premiers à être stigmatisés individuellement par les tribunaux de la famille des hommes. Que ceux qui craignent le plus les conséquences de ce registre mettent le premier veto.

88. Telles sont donc les diverses manières permettant de mobiliser une force morale efficace contre ceux qui ont affronté plus des deux tiers de l'humanité en faisant passer leur propre estime de la peau blanche au-dessus de toute considération de morale humaine. Leurs actes sont un outrage non seulement pour leurs victimes mais pour tous les hommes partout; de même que leur impunité continue constitue l'une des questions les plus lourdes de dissensions entretenant aujourd'hui une tension des relations internationales, ce nouveau sentiment d'unité internationale émanant d'une action concertée destinée à mettre fin à cet affront à toute l'humanité résulterait en un élan nouveau vers une paix mondiale plus vaste

89. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Y a-t-il des membres du Conseil qui souhaitent poser des questions à M. Woods ?
90. M. JAIPAL (Inde) [*interprétation de l'anglais*] : Je suis très heureux, Monsieur le Président, de vous voir à la tête du Conseil pendant la discussion d'une question concernant le curieux comportement d'une communauté blanche dont l'attitude raciste appartient au siècle dernier et n'est plus du tout de mise de notre temps.
91. La déclaration faite par M. Woods, Sud-Africain blanc, a une signification spéciale pour le Conseil, et ma délégation s'en réjouit comme d'une contribution fort utile à la lutte que mène l'Organisation des Nations Unies contre l'*apartheid*. Il nous est difficile de comprendre comment une minorité de 4 millions de Blancs peut espérer, de nos jours, dominer plus ou moins indéfiniment une majorité de 18 millions de Noirs et autres gens de couleur, politiquement et économiquement, en leur déniaient l'égalité de droit de la citoyenneté. Peut-être est-ce un risque calculé ? Combien de temps pensent-ils espérer pouvoir se livrer à cette sorte d'exploitation, à moins d'être sûrs de l'appui de certains pays importants dans leurs échanges commerciaux ?
92. La première question que je pose à M. Woods est celle-ci : pensez-vous que les sanctions économiques contre l'Afrique du Sud seront efficaces et, dans l'affirmative, quand pensez-vous qu'elles auront un effet sur le régime ? Comment la population africaine y réagira-t-elle ? S'en réjouira-t-elle ?
93. En second lieu, M. Woods a dit qu'il fallait engendrer une force morale massive pour renverser le régime d'*apartheid*. Ce serait certes possible en Afrique du Sud même si les dirigeants, noirs et blancs, étaient libres d'organiser une résistance passive contre l'*apartheid*. Il me semble pourtant que le régime de Pretoria met sous clef presque tous ceux qui sont d'un avis différent, privant ainsi la communauté noire de ses meilleurs dirigeants. En ce cas, pensez-vous que cette force morale dont vous parlez devrait être engendrée et organisée, dans les pays d'Europe et d'Amérique en particulier, par des campagnes populaires ou gouvernementales massives afin de permettre une résistance passive collective contre le régime de Pretoria et un mouvement de non-coopération ?
94. Je serais très heureux que M. Woods fasse quelque lumière sur ces diverses questions qui m'inquiètent, même si je sais qu'au cours de sa déclaration il a parlé de diverses possibilités en ce sens.
95. M. WOODS (*interprétation de l'anglais*) : Voici ma réponse à la première question : l'effet immédiat d'une telle décision serait psychologique. Ce serait, psychologiquement, un très grand coup porté au gouvernement de Pretoria; cela signifierait que tous les pays du monde sont enfin unis pour estimer qu'il faut agir. D'autre part, si l'on estime que l'imposition de sanctions totales est une mesure trop drastique qui pourrait ne pas avoir d'aboutissement, la possibilité existe d'une série de mesures sélectives et progressives liées à des exigences spécifiques, par exemple : "Faites ceci d'ici telle ou telle date, sinon le boycottage ou les sanctions suivants seront imposés." De sorte que ce que
- je propose en fait quand je parle de force morale, c'est la création dans le monde extérieur d'une censure psychologique massive où l'on insisterait sur le mot "union". Au lieu que l'Ouest mette les freins, le tiers monde et l'Est demandant une chose que l'Ouest estimerait trop catégorique, il s'agirait d'une attitude concertée qui engendrerait une force psychologique.
96. Pour répondre à la deuxième question, je dirai que les effets économiques des sanctions sur les Noirs d'Afrique du Sud seraient minimes. Il a été établi, je pense, que moins de 2 p. 100 d'entre eux sont employés dans des sociétés à investissements étrangers. Là encore, l'effet psychologique serait énorme. Tous les dirigeants noirs que je connais — les vrais dirigeants noirs — ont toujours fait abstraction de l'aspect économique de la chose, et ils ont dit : "Nous nous occuperons des nôtres. Nous préférons que le monde extérieur exerce une sanction psychologique, et nous ferons en sorte que notre peuple survive. Nous savons ce que c'est que souffrir. Nous pourrions survivre aux souffrances moindres qui en découleraient."
97. M. RAMPHUL (Maurice) [*interprétation de l'anglais*] : Je tiens, par votre intermédiaire, Monsieur le Président, à féliciter chaleureusement M. Woods de sa très importante déclaration. Je voudrais lui poser une question concernant un point dont il n'a pas parlé.
98. M. Woods nous a dit comment les puissances occidentales avaient aidé le régime raciste de Pretoria à se maintenir au pouvoir. Pendant longtemps on nous a dit que cet appui occidental fourni à Pretoria provenait du désir d'endiguer le communisme et de protéger les importantes routes maritimes de l'océan Indien. Ma question est celle-ci : le danger est-il réel ou s'agit-il d'une manoeuvre de la part de Pretoria pour s'assurer l'appui des pays de l'Europe occidentale en vue de maintenir l'*apartheid* ?
99. M. WOODS (*interprétation de l'anglais*) : Ce danger n'existe pas. L'ironie de la chose c'est que les actes du Gouvernement de Pretoria ont fait plus que tout le reste pour promouvoir la doctrine communiste en Afrique australe. Si c'est là-dessus que compte l'Occident, il compte sur un tigre de paille.
100. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie M. Woods des renseignements qu'il nous a donnés cet après-midi.
101. M. FUENTES IBAÑEZ (Bolivie) [*interprétation de l'espagnol*] : C'est un honneur pour moi, Monsieur le Président, au nom de la délégation bolivienne, de vous présenter mes meilleurs vœux alors que, en tant que commissaire aux affaires extérieures du Nigéria, vous présidez la première réunion de 1978 du Conseil de sécurité. Vous êtes en effet un leader éminent de la nouvelle et puissante Afrique. Votre pays a participé avec le mien à la lutte menée pour élever la condition humaine au niveau de dignité et de sécurité qui convient à des hommes libres. Nous considérons votre présence à la présidence comme de bon augure pour la réalisation de ces nobles idéaux.

102. Nous sommes l'un des nouveaux membres du Conseil auxquels vous avez eu la gentillesse de souhaiter la bienvenue cet après-midi, et nous vous remercions de vos aimables paroles. Par votre intermédiaire, nous remercions également les membres du Conseil et nous tenons à les assurer que notre gouvernement coopérera pleinement aux efforts tentés par cet organe pour réaliser les nobles objectifs de la Charte des Nations Unies.

103. Enfin, j'adresse mes salutations à mes éminents collègues du Nigéria, de la Tchécoslovaquie, du Gabon et du Koweït et nos meilleurs voeux aux membres sortants, en particulier au Panama, dont nous essaierons d'égalier le dévouement à la cause des solutions pacifiques.

La séance est levée à 17 heures.

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودرج التوزيع في جميع أنحاء العالم . استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب الى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

如何获取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
